



8 NOVEMBRE 2018
BAD KROZINGEN (D)



INVAProtect

des recommandations pour lutter
contre ravageurs des vignes et des vergers

Drosophile asiatique, flavescence dorée, enroulement de la vigne,... comment développer des mesures de maîtrise efficace contre ces espèces invasives en train de s'installer ? Après 3 ans d'études dans le Rhin Supérieur, les experts du projet transfrontalier InvaProtect rendent leurs recommandations.

Le colloque final du projet transfrontalier **InvaProtect** vise à présenter les acquis (nouvelles connaissances, moyen de lutte,...) et favoriser leur transfert dans la pratique. Reproduction, dissémination, pullulation... La matinée sera consacrée aux nouvelles connaissances acquises sur les ravageurs et bioagresseurs du vignoble et des vergers. L'après-midi se focalisera sur les moyens de régulations mis en place principalement pour la drosophile asiatique en arboriculture et en viticulture. Cet événement est ouvert à tous, il s'adresse en priorité aux professionnels français, allemands et suisses. Des traductions seront réalisées en simultanés en français et en allemands.

Programme détaillé de la journée
Inscription obligatoire sur le site web du projet
Gratuite pour les journalistes

Une expertise sans frontières

Les petites parcelles des vignobles et des vergers typique du Rhin supérieur, abritent une grande biodiversité, et fournissent aussi gîtes et couverts aux espèces invasives. Le climat chaud caractéristique de la région favorise l'installation de ces bioagresseurs invasifs sans frontières. Le projet InvaProtect visait à donner des conseils pratiques de lutte contre les nouveaux ravageurs spécifiques aux cultures rhénanes en mobilisant l'expertise transfrontalière. Durant 3 ans, 30 partenaires franco-suisse-allemands de la recherche agronomique dont l'Inra et l'IFV et du conseil agricole de la profession viticole et arboricole du Rhin supérieur ont travaillé en étroite collaboration. Ce projet a été soutenu par le programme européen INTERREG V Rhin supérieur.

Chiffres-clé du Projet InvaProtect

30 organismes partenaires (12 allemands, 11 français et 7 suisses)
50 scientifiques mobilisés (chercheurs, ingénieurs, techniciens)
12 emplois créés
3 pays
3 ans (2016-2018)
8 bioagresseurs étudiés
3 colloques de diffusions
Budget total **4,2** millions Euro
Subvention FEDER/Interreg : **2** millions d'euros

CONTACT :

Hervé Clinkspoor, ingénieur projet « coopération transfrontalière » à la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est (CRAGE) Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est

Tél. : 03 89 79 27 65 - Mail : itada@orange.fr

08 NOVEMBRE 2018 - BAD KROZINGEN (D)

INVAProtect

MIEUX PROTÉGER LES VERGERS ET LES VIGNES DU RHIN SUPÉRIEUR CONTRE LES NOUVEAUX BIOAGRESSEURS INVASIFS

L'apparition de nouveaux ravageurs ces 5 dernières années inquiète fortement les arboriculteurs et les viticulteurs de nos territoires rhénans. Rendement plus faible, qualité moindre... les dégâts causés par ces insectes peuvent fragiliser l'existence des exploitations Rhin Supérieur. Chercheurs et acteurs de terrain franco-suisse-allemands se sont mobilisés depuis 2016 pour mieux apprécier les risques de ces nouveaux organismes menaçants et proposer aux producteurs des stratégies de lutte adaptée et durable.

LA DROSOPHILA SUZUKII, UNE MOUCHE À SURVEILLER

Les pertes de récolte provoquées en 2014 par la drosophile asiatique (*Drosophila suzukii*), dans les cultures de fruits à noyaux, de petits fruits rouges et les vignes du bassin rhénan ont fortement marqué l'Alsace. Cette mouche est en effet capable de pondre 16 asticots dans une seule prune. Ces dégâts ont été induits par les drosophiles asiatiques aux côtés des drosophiles indigènes. Pour étu-

dier l'influence de l'environnement sur la densité de population de ces mouches, des dispositifs de piégeages intensifs ont été installés au sein et à proximité des vignes tout au long de la végétation. Des méthodes alternatives aux insecticides (argile, talc, poudre de coquillage) ont également été testées pour s'affranchir des insecticides et maintenir la biodiversité.



Dans le cadre du projet InvaProtect, les scientifiques souhaitent mieux comprendre son cycle de vie pour déterminer une période et une méthodologie d'intervention efficaces. La météo sèche et peu favorable au développement de cette mouche en aura décidé autrement. Après 3 ans de suivis dans les vergers (cerise, prunes, fruits-rouge) et les vignes, les scientifiques ont pu observer que les captures augmentent lors des épisodes humides. Aucun dégât n'a été constaté dans les vignobles (hôte d'automne) depuis 2014.

La tendance s'observe sur les cultures printanières : si les fraises sont indemnes d'attaque, la saison devrait ensuite rester favorable ; si elles sont déjà attaquées, le reste de la filière (cerise, vigne) peut se préparer à des attaques. Les moyens de lutte restent à ce jour à développer, les insecticides étant peu efficaces.

Connaitre les conditions à risque, reconnaître des symptômes précoces et mettre en œuvre de la prophylaxie* restent les meilleures armes des producteurs et des viticulteurs.

* prophylaxie désigne les méthodes de lutte préventives à intervalle spécifique (méthode cultural, entretien du sol, enherbement, traitement...)

CONTACT SCIENTIFIQUE :

Stéphanie Frey, Responsable du pôle Santé du végétal à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (Fredon) d'Alsace

Tél. : 03 88 82 18 07 - Mail : stephanie.frey@fredon-alsace.fr

INVAProtect

LA FLAVESCENCE DORÉE : UNE MENACE ?



La flavescence dorée (FD) est un fléau pour la viticulture. Cette bactérie appelée phytoplasme provoque la mort des pieds de vigne. Il est transmis de manière épidémique par une cicadelle (*Scaphoideus titanus*) et peut également être transmise lors de la multiplication par greffage. A ce jour, les vignobles du Rhin Supérieur sont encore exempts de la maladie. Son vecteur, *Scaphoideus titanus* a été identifié en Alsace en 2016 au sein d'une seule commune du vignoble. Le phytoplasme a également été détecté dans des plantes sauvages, en particulier les aulnes. Dans le cadre du projet InvaProtect, les scientifiques ont évalué les risques de transfert de la FD des plantes sauvages vers la vigne par des cicadelles autochtones.

Après 3 ans de travail, les scientifiques ont pu montrer la présence du phytoplasme dans l'aulne, mais pas dans la clématite, réservoirs dans d'autres régions comme en Bourgogne par exemple. Les équipes de recherche ont ainsi analysé la probabilité de transmission de ces bactéries aux vignes via les cicadelles. Les cicadelles sont bien porteuses de la bactérie, mais semblent capable de la transmettre à la vigne qu'à de très faible fréquence.

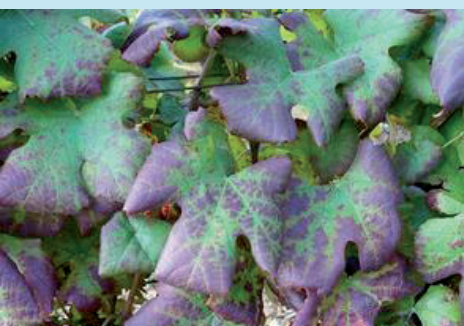
CONTACT SCIENTIFIQUE :

Céline Abidon, ingénieur viticole à l'Institut Français du Vin (IFV)

Tél. : 03 89 30 22 71 - Mail : celine.abidon@vignevin.com

COCHENILLES ET ENROULEMENT DE LA VIGNE : UN LIEN MÉCONNU DES PROFESSIONNELS

L'enroulement viral de la vigne est une maladie en progression dans les vignobles mondiaux. Dans le bassin rhénan, sa présence est encore mal évaluée. Au sein du projet InvaProtect, un groupe de travail nommé « Cocc'n'Roll » a rassemblé des partenaires allemands et français pour mieux connaître cette maladie et ses vecteurs et développer des modes de protection adaptée.



L'enroulement viral est un virus transmis à la vigne soit par son vecteur : les cochenilles, soit lors de la multiplication de la vigne par greffage. Cette maladie est réglementée en tant que « virose grave » par le CTPS* pour la production de matériel certifié (production de plants de vignes). Trois espèces de virus sont à l'origine de cette maladie, et lorsqu'ils se retrouvent sur une même plantation ils aggravent la perte des récoltes (15 à 20 %, parfois plus). Les symptômes sont très marqués sur les cépages rouges, mais peu visibles sur les blancs, majoritaires en Alsace. Au cours du projet les scientifiques ont étudié le mode transmission du virus : les cochenilles se déplacent le long du rang, et les larves néonates peuvent être transportées par le vent. La propagation est donc limitée. Première recommandation, il est important de planter

du matériel végétal sain, car planter des vignes contaminées dans un secteur infesté de cochenilles pourra propager la virose au sein du vignoble. Il est important que les viticulteurs ayant des parcelles proches interagissent entre eux.

* Comité Technique Permanent de Sélection

CONTACTS SCIENTIFIQUES :

Etienne Herrbach, entomologiste à l'Inra Grand Est Colmar (spécialiste enroulement, drosophile-vigne)

03 89 22 49 42 - Mail : etienne.herrbach@inra.fr

Arthur Froehly, ingénieur matériel végétal et responsable de pôle technique au Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA)

03 89 30 22 71 - Mail : a.froehly@civa.fr

08 NOVEMBRE 2018 - BAD KROZINGEN (D)

INVAProtect

DES RAVAGEURS ÉMERGENTS DANS LES VERGERS ET LA VIGNE



La punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) a été observée officiellement en Alsace en 201. Elle est présente dans les zones urbaines comme les zones de campagne. Qualifiée par l'Anses «d'insecte inquiétant», cette punaise n'est pas encore réglementée. Les scientifiques s'intéressaient déjà à elle suites aux dégâts constatés en Allemagne et en Suisse. Polyphage, elle envahit les espaces verts, les jardins et les potagers. Elle peut potentiellement causer des dégâts par ses piqûres dans les fruits et les légumes, mais peut également s'agglomérer dans les maisons. Un réseau de piégeage a été mis en place pendant la durée du projet. 30-50 pièges par phéromone d'agrégation ont été mis en place durant 3 ans pour suivre l'évolution de population. Peu présente en 2016 et 2017, sa population augmente en 2018, une parcelle a

été touchée en Alsace. Pour le moment, sa présence n'est pas inquiétante, mais elle reste sous surveillance.

CONTACT SCIENTIFIQUE :

Stéphanie Frey, Responsable du pôle Santé du végétal à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (Fredon) d'Alsace

Tél. : 03 88 82 18 07 - Mail : stephanie.frey@fredon-alsace.fr

LA SHARKA : UNE MALADIE DES PRUNES QUI REDEVIENT D'ACTUALITÉ



La sharka est une maladie occasionnée par le virus *Plum Pox Potyvirus* (PPV) est responsable d'une forte diminution de la récolte et de la qualité des fruits à noyau. Identifiée pour la première fois en 1916 en Bulgarie, elle s'est répandue presque partout en Europe ; dans le bassin méditerranéen ; ainsi que dans certains pays d'Amérique et d'Asie. La sharka est classée maladie de quarantaine (EPPO quarantine pests datasheet PPV). La maladie touche les prunes. Parmi les prunes domestiques, les quetsches, sont très fortement impactées. La mise en culture de variétés tolérantes sur fruits a été la seule solution en Allemagne pour sauver la production de prunes en zones contaminées. Au cours du temps, le virus de la sharka a muté et développé de nouvelles souches, qui remettent en cause ce fait. Une nouvelle variante

du virus : *PPV-Rec*, s'est établie dans le bassin rhénan supérieur. Particulièrement virulente, elle est également capable de provoquer des dégâts sur variétés tolérantes.

Des stratégies de protection durable des cultures contre cette nouvelle forme de sharka ont été étudiées dans le cadre du projet. Une première fiche technique présente déjà les connaissances actuelles sur cette maladie et fait le point sur l'étendue de la dissémination de la souche PPV-rec dans la région.

CONTACT SCIENTIFIQUE :

Hervé Bentz, Responsable d'une station expérimentale de l'Association du Verger expérimental d'Alsace (VEREXAL) à Obernai

Tél. : 03 88 95 21 02 - Mail : verexal.obernai@gmail.com